



Journée thématique d'échanges « Valeurs collectives du paysage et participation »

16 juin 2015 à Cras (Lot)

COMPTE RENDU

Trente-cinq élus, habitants, techniciens et enseignants-chercheurs midi-pyrénéens se sont retrouvés à Cras pour questionner les modalités de définition des objectifs de qualité paysagère et les méthodes participatives pour y parvenir. La journée s'est déroulée en deux temps : le matin en salle avec des retours d'expériences de démarches participatives (Tréteaux de paysage) sur les territoires des PNR des Causses du Quercy et des Pyrénées Ariégeoises ; l'après-midi sur le terrain avec des ateliers participatifs en petits groupes.

Introduction de la journée

- **Michel BONHOMME (Maire de Cras)** accueille les participants et présente les atouts de sa commune.

- **Jérémie CHOUKROUN (PNR Causses du Quercy)** rappelle que le PNR des Causses du Quercy créé en 1999, regroupe 102 communes. La nouvelle charte du PNR adoptée en 2012 s'est articulée autour de la question du paysage. Un axe spécifique sur la culture du paysage intégrant la concertation et la participation des habitants a été développé.

- **Jean Yves PESEUX (DREAL Midi-Pyrénées)** et **Philippe LABAUME (URCAUE Midi-Pyrénées)** rappellent les objectifs du Réseau Paysage Midi-Pyrénées, cadre de cette journée thématique d'échanges à Cras. Il s'agit d'un format de journée avec des présentations en salle le matin et des ateliers l'après-midi. Il est rappelé que le Réseau Paysage implique dans son comité d'animation : la DREAL, l'URCAUE, les DDT, GEODE/UTJJ et l'El Purpan. La journée de Cras a été préparée par Sylvie PARADIS.

La sortie de l'ouvrage « Paysages de Midi-Pyrénées de la connaissance au projet » est évoquée avec l'exposition préparée par la DREAL. Un colloque est prévu le 9 novembre au Muséum d'Histoire Naturel de Toulouse autour de cet ouvrage.

Questionnements de la journée

- **Sylvie PARADIS (El Purpan – INP Toulouse / UMR INRA Agir)** rappelle les attendus de la Convention européenne du paysage qui promeut la définition d'objectifs de qualité paysagère. Il s'agit à travers des expériences conduites sur deux PNR de questionner les modalités pour définir ces objectifs de qualité paysagère et les méthodes participatives pour y parvenir en s'appuyant sur les populations et les acteurs locaux. Il est proposé de traiter ces questions dans le cadre d'un atelier sur le territoire de la commune de Cras. Les travaux s'appuient sur un dossier documentaire très complet remis aux participants

Présentations le matin en salle.

Bilan d'une démarche participative autour du plan paysage de Labastide-Murat.

Jérémie CHOUKROUN et Nils BRUNET (PNR Causses du Quercy)

Le plan de paysage de la communauté de communes de Labastide-Murat a été retenu dans le cadre de l'appel à projet national car il privilégiait la participation du public. Il est important de capter ce que les populations perçoivent car le paysage est principalement le fait d'actions individuelles et privées. A partir des quatre niveaux de participation possibles (cf. schéma dans dossier documentaire), le niveau « concertation » a été retenu : élaborer des propositions ensemble avec une décision finale qui revient aux élus. Cinq groupes de participations ont été proposés : le grand public, le groupe de suivi concertation associant 28 personnes, le comité technique, la commission aménagement de la communauté de communes et le comité de pilotage constitué par l'exécutif de la communauté de communes.

Les éléments de la concertation avaient pour finalité d'alimenter les travaux d'un bureau d'études qui n'avait pas reçu de mission d'animation. Le CAUE du Lot est venu en appui de la démarche.

La concertation a été conduite à l'aide de 4 outils complémentaires :

- des balades paysagères : durant environ 1h30, prises de vue par les participants,
- des photos questionnaires : commentaires de photos à partir de questionnements,
- des animations « tréteaux du paysage » (prolongation des ateliers participatifs conçus et menés à l'échelle du PNR en 2008/2009 par Laurent Lelli et Philippe Sahuc en appui avec le PNRCQ) : conduits avec le groupe de suivi sur la communauté de communes, de septembre 2014 à janvier 2015, avec une progression des réflexions en 5 temps : lecture de paysage, interaction paysage et thématique, enjeux paysagers, question d'actualité, bilan.
- un « jeu de territoire » : atelier de diagnostic accéléré d'un territoire qui a été mené sur une journée (méthode développée par des chercheurs de l'UMR Métafort) sur la base de la « méthode des 6 chapeaux » qui ouvre des horizons de réflexion sur un territoire par la construction de points de vue contrastés.

Des travaux ont ensuite été conduits à partir des propositions du bureau d'études avec le grand public, le groupe de suivi et les élus :

- travail sur les points de vue et le petit patrimoine,
- exposition interactive tout au long du plan de paysage : vote par gommettes,
- site Internet interactif.

Toutes ces actions ont permis la mobilisation des habitants et des acteurs du territoire pendant un an. Le plan de paysage répond aux attentes de la concertation.

Le travail de participation pose beaucoup de questions : comment mobiliser les gens ? Sur le long terme ? Sur le court terme ? Comment mettre les gens en situation de production ? Comment gérer le va et vient des participants d'un atelier à l'autre avec des personnes différentes tout au long de la démarche ?

Le paysage est une entrée parfois difficile qui a été plutôt abordée de façon plus théorique dans les animations, ce qui pose la question des actions concrètes à entreprendre pour élargir ensuite. La participation du public prend du temps et nécessite également des compétences spécifiques.

Retour sur une démarche similaire (tréteaux du paysage) dans le PNR des Pyrénées Ariégeoises

Sophie SÉJALON (PNR Pyrénées Ariégeoises) et Philippe SAHUC (ENFA Toulouse-Auzeville)

La proposition d'organiser des tréteaux du paysage sur le territoire du PNR des Pyrénées ariégeoises est venue du conseil scientifique du PNR dont Laurent Lelli (initiateur avec Philippe Sahuc des tréteaux sur le PNR des Causses du Quercy en 2008/2009) est membre.

Le site de Saint-Lizier a été choisi car il offre des points de vue larges, par ailleurs une réflexion est engagée par la commune pour passer d'une ZPPAUP à un secteur sauvegardé. C'est aussi l'occasion de travailler sur un site à dimension touristique, ce qui n'a pas été fait sur Rocamadour

sur le PNRCQ en 2008/2009.

Le principe des tréteaux est d'avoir recours à une fiction, dans ce cas il s'agissait de se projeter après un immense incendie occasionné par une coulée de feu... Et donc de savoir où relocaliser les populations sur l'îlot réduit ayant été épargné. Les travaux ont été très riches, tous les concepts de l'urbanisme « moderne » ont été évoqués : densité voulue, valorisation des logements vacants, Bimby...

La fiction par son décalage avec la réalité directe du territoire, permet d'éviter les confrontations directes entre participants et favorise le collectif plutôt que des positionnements individuels

Atelier de l'après-midi.

Une séance de travail en petits groupes autour du village de Cras a été organisée par Sylvie PARADIS en lien avec le PNR (Jérémie CHOUKROUN plus particulièrement). Des consignes et des informations détaillées sont contenues dans le dossier documentaire remis aux participants.

Trois temps sont proposés pour ces ateliers :

Parcours sur le terrain dans et autour de Cras de façon à observer le village et ses lisières (vues lointaines, vues rapprochées, observation sur plan) en se concentrant sur les formes architecturales et bâties en lien avec le concept de « façade patrimoniale » proposé par le bureau d'études.

Travail en salle pour traiter deux questions : que faut-il préserver, restaurer, valoriser ou même faire évoluer (en réponse aux besoins actuels) dans ces façades villageoises et leurs lisières ? Quels seraient les outils à mobiliser pour y parvenir, que proposer comme modalités de concertation et avec qui ?



Photo : S. PARADIS

Restitution des travaux avec quelques idées :

- Remise en question du concept de « façade patrimoniale ».
- Le cœur du village est très préservé mais peu vivant, travailler sur les lisières car de loin le village semble envahi par la végétation.
- Organiser avec les habitants et les propriétaires une journée d'échanges avec l'idée d'un circuit de découverte autour de village en privilégiant ses perceptions.
- Impulser une dynamique de chantiers collectifs : remonter les murets, restaurer le petit patrimoine, entretenir le végétal.
- Réflexion sur les nouvelles constructions, comment trouver une architecture qui interroge les formes traditionnelles ?



Photo : S. PARADIS

Conclusions de la journée.

Mathieu LARRIBE directeur du CAUE du Lot

La restitution des travaux en fin d'après-midi montre que sur un format réduit on prend le paysage plutôt dans son acception visuelle, on reste sur la question de l'image. La journée a montré aussi la

difficulté de la concertation, il faut prendre en compte l'aspiration des populations mais encore faut-il qu'elles existent...Il faut donc réinterroger les concepts de participation et partager un vocabulaire commun.

L'idée du paysage « chantier permanent » y compris dans les phases de participation du public, est à retenir. La question de l'approche culturelle qui n'aboutit pas forcément à des résultats quantifiables rend la concertation fragile face à la culture du résultat dans les politiques publiques. « Là où les indicateurs réussissent, les politiques publiques se défont souvent.. »

35 Participant(e)s (en caractère gras les intervenants):

ALBINET Marie-Dominique CAUE Aveyron
ALECHKINE Sylvie Adjointe commune d'ORNIAC
ANGLADE Jean Louis Communauté de communes Véziaux d'Aure
BERINGUIER Philippe UT2J - GEODE
BONHOMME Michel Maire de Cras
BOUAOUD Massinissa INP
BOUSCARY Laurent DDT du Lot
BRUNET Nils PNR Causses du Quercy
CERVERA Dominique DDT de la Haute-Garonne - Correspondant paysage
CHESNEL Cédric DDT du Lot – SPPDD
CHOUKROUN Jérémie PNR Causses du Quercy
CLAVERIE Anne Habitante de Lentillac du Causse, participante au groupe de suivi plan de paysage
CORNUAU Pascale DREAL MP/STAE/DTSP
DANIEL Bertille Pays Midi-Quercy
DARCANGE Nicolas Communauté de communes Lomagne gersoise
DAUNAS Fabien PNR Grands Causses
GIULIANI Pierre DDT Gers
GROUSSET Frédéric Représentant groupe de suivi plan de paysage
GUGLIELMETTI Alain DREAL MP/STAE/DTSP
HATTERLEY Alain DDT du Lot
JARDIN Isabelle DREAL MP/STAE/DTSP
LABAUME Philippe URCAUE MP
LARRIBE Mathieu CAUE du Lot
MILLASSEAU Philippe CAUE Tarn et Garonne
NIVEL-COSTERASTE Géralde Maire de Nadillac élue référente Plan de Paysage Communauté de communes du Causse de Labastide-Murat
PARADIS Sylvie EI Purpan
PESEUX Jean Yves DREAL MP
PIEUX Philippe CAUE du Tarn-et-Garonne
PRIOU Laure Arbres et Paysages d'Autan
TASSEL Gilles Habitant de Lentillac du Causse
TOULET Isabelle SMEAG
SAHUC Philippe ENFA Toulouse-Auzeville
SALAMBEHERE Jean-Pascal DREAL MP
SÉJALON Sophie PNR Pyrénées Ariégeoises
SÉNÉCHAL Élise CAUE du Tarn

Pour visiter le site Internet du réseau Paysage Midi-Pyrénées,
[suivez le lien](#)



DREAL et URCAUE Midi-Pyrénées, avec le soutien du
Programme européen FEDER Midi-Pyrénées